



FONDATION OLO
pour naître en santé
fondationolo.ca

Du fond du cœur,
Merci!

RAPPORT ANNUEL 2007-2008



Notre mission...

Depuis 1991, la Fondation OLO contribue à la santé des nouveau-nés en offrant œufs, lait, jus d'orange et suppléments de vitamines et minéraux aux femmes enceintes vivant dans un contexte socio-économique précaire.

Grâce à cet appui, ces femmes peuvent améliorer leur alimentation pendant leur grossesse, ce qui contribue significativement à la santé de l'enfant qu'elles portent.

Mise sur pied par les spécialistes en périnatalité des CLSC, cette intervention alimentaire a fait ses preuves au fil des ans. Elle est offerte dans les Centres de Santé et de Services sociaux (CSSS) de tout le Québec.

Notre historique...

1940

Agnès C. Higgins, diététiste au Dispensaire diététique de Montréal, met au point la Méthode d'Intervention Nutritionnelle Higgins (MINH) qui met l'accent sur la combinaison œufs-lait-jus d'orange-suppléments minéralo-vitaminiques.

1983

Création du programme OLO à Valleyfield.

De 1984 à 1988

Plusieurs CLSC démarrent leur programme OLO.

1989

Création d'une Fondation OLO supra-locale par le CLSC SOC de la région de Sherbrooke.

1991

Avec l'accord du CLSC SOC et le support de la Fédération des CLSC du Québec, dissolution de la fondation supra-locale et création de la Fondation OLO nationale telle que connue aujourd'hui. En 1991, 40 CLSC offrent le programme OLO. Aujourd'hui, ils sont plus de 140 à l'appliquer avec conviction.

De 1991 à 2006

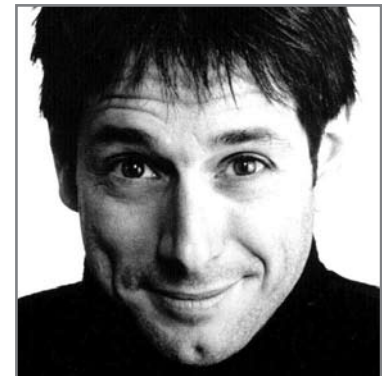
Près de 150 000 bébés ont bénéficié des suppléments alimentaires OLO.

*MERCI du fond du cœur à
Anne Dorval et Marc-André Coallier,
porte-parole de la Fondation OLO depuis 1994*

Nos porte-parole



Anne Dorval



Marc-André Coallier

Rapport du président du conseil d'administration

*À la grande famille OLO
Du fond du cœur, MERCI!*

Grâce à la générosité de notre grande famille OLO, l'année 2007-2008 a atteint un record historique à tous les niveaux. En 2006-2007, la Fondation OLO avait quatre objectifs majeurs à atteindre :

1. Développer la visibilité

Agropur coopérative a permis à la Fondation OLO d'obtenir une visibilité sur ses contenants de lait d'une valeur de 250 000\$. Une visibilité aussi considérable est une première dans l'histoire de notre fondation et s'annonce prometteuse pour l'avenir.

2. Augmenter les revenus

La distribution annuelle qui sera remis aux membres de notre fondation, c'est-à-dire aux CSSS, sous forme de coupons alimentaires, représente une augmentation de 104%. Un montant jamais inégalé.

3. Réduire les dépenses

Tel que promis, nous avons axé nos efforts sur le fonctionnement de la centrale d'achats, ainsi que sur le prix des suppléments alimentaires. L'importante contribution de nos partenaires permettra, cette année, d'aider 20% de plus de femmes enceintes ou encore de débiter la distribution de suppléments alimentaires plus tôt pendant la grossesse; une recommandation des membres de notre comité scientifique.

4. Accroître l'efficacité opérationnelle

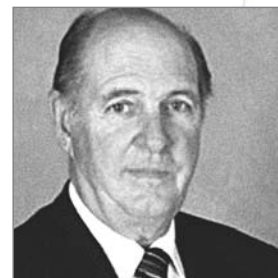
En plus d'une augmentation de la valeur de la visibilité de notre fondation, des revenus, d'une réduction des dépenses, les achats de suppléments alimentaires ont également connus une hausse de 30% tout en maintenant le même nombre de personnel permanent soit: une équipe de trois personnes.

Pour l'année 2008-2009, le conseil d'administration de la Fondation OLO continue d'appuyer ces quatre objectifs afin de poursuivre notre mission: aider les femmes enceintes vivant leur grossesse dans un contexte de vulnérabilité.

Au cœur de la Fondation OLO, gravite 95 Centres de Santé et de Services sociaux (CSSS) offrant un suivi professionnel, accompagné d'une distribution de suppléments alimentaires OLO (œufs, lait, jus d'orange) et minéralo-vitaminiques aux femmes enceintes vivant dans une situation socio-économique précaire. Le programme OLO bien que faisant partie intégrante de la politique des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP), la Fondation Marcelle et Jean Coutu, offrant gracieusement et quotidiennement, aux femmes enceintes OLO, les vitamines et minéraux, et à qui nous exprimons toute notre gratitude.

Je tiens également à remercier les membres du conseil de famille, c'est-à-dire, les membres du conseil d'administration, du comité scientifique, du comité d'attribution, les donateurs, les fidèles et nouveaux partenaires, les Cercles de Fermières du Québec, tous les bénévoles, ainsi que les membres de l'équipe de permanents si dévoués à notre cause.

À ceux et celles qui partagent notre conviction envers la prévention, nous exprimons notre gratitude, car ensemble, aujourd'hui, nous concrétisons une aide essentielle pour les générations futures.



Robert M. Lecavalier
Président

Rapport du président

Rapport de la présidente du comité exécutif

Au cœur de la Fondation OLO... tous les professionnels de la santé

L'année 2007-2008 a permis de consolider notre collaboration avec le personnel des Centres de Santé et de Services sociaux (CSSS) dans le cadre des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE). Ces professionnels, qui nous témoignent de leur appui indéfectible, sont au cœur du programme OLO, directement en lien avec notre clientèle. La direction générale de la Fondation OLO, en fonction depuis octobre 2006, désire poursuivre cette volonté de toujours mieux servir ses membres, ayant un rôle primordial auprès des futures mères du Québec. Une coordonnatrice au service à la clientèle et à la centrale d'achats y travaille d'ailleurs quotidiennement.

Malgré tous les efforts consentis, le nombre de femmes enceintes admissibles au programme OLO ne cesse de croître. Les achats de suppléments alimentaires qui s'effectuent auprès de notre fondation totalisent plus de 2 millions de dollars, soit une augmentation de près de 30% comparativement à l'année précédente.

L'accroissement du nombre de suivis de femmes enceintes admises au programme OLO nécessite d'effectuer un bilan dans toutes les régions du Québec afin d'offrir les outils nécessaires qui répondent aux besoins actuels et de demain. Avec l'aide d'un consultant nutritionniste et conseiller scientifique, notre fondation a déposé un projet de financement auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, direction de la Santé publique, afin de réaliser un Guide d'interventions OLO destiné aux intervenants.

Je réitère ma conviction profonde du rôle essentiel que joue la Fondation OLO et tous ses membres, travaillant ensemble, vers un but commun pour que les enfants du Québec puissent naître en santé: le cœur de notre avenir.



Gylaine Boucher
Présidente du comité exécutif

Rapport de la directrice générale

Au cœur du monde... VOUS!

Il était une fois... une mère de famille qui tentait de suivre à la télévision une émission des plus captivantes, mais son fils de six ans, voulait s'amuser et par le fait même dérangeait sa mère. Elle eut alors l'idée de prendre dans une revue la photo de la carte du monde, de la déchirer en plusieurs morceaux et de la remettre à l'enfant en lui demandant de reconstituer le monde tel qu'il était. À peine quelques minutes s'étaient-elles écoulées qu'il revint avec la carte du monde refaite. Il dit à sa mère: Maman, il y avait à l'envers de la carte la photo d'un homme, j'ai refait l'homme et ainsi j'ai refait le monde.

Pour la Fondation OLO, vous êtes cette femme, cet homme, qui participez à changer le monde d'aujourd'hui et de demain. Au nom des 150 000 bébés OLO du Québec, c'est un immense privilège que j'ai de pouvoir vous dire

MERCI!



Carole Hooper
Directrice générale

Quelques activités au profit de la Fondation OLO

DÎNER OLO



Carole Hooper, directrice générale de la Fondation OLO, Marc-André Coallier, porte-parole de la Fondation OLO, Ève-Lyne Biron, présidente et chef de la direction, Laboratoires Médical Biron et présidente d'honneur du Dîner OLO, Richard Lachance, vice-président, développement et assistance, Croix Bleue du Québec et président du comité organisateur du Dîner OLO, Pierre Tremblay, directeur développement, Minute Maid, Robert M. Lecavalier, président de la Fondation OLO.

La Fondation OLO remercie : Minute Maid, Agropur, Banque Laurentienne, Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, Croix Bleue, Air Canada Horizons Enfance, SAQ, Quebecor Inc. ainsi que Agnus Dei.

LES CERCLES DE FERMÈRES DU QUÉBEC : 114 000 \$



Ghislaine Payer (Féd. 17), Monique Soulard (Féd. 16), Denise Boulanger (Féd. 22), Lucie Arseneau (Féd. 21), Jocelyne Leduc et Thérèse Gendron (Féd. 09), Nicola Ciccone, artiste Show Super Écran OLO, Marjolaine Daigneault (Féd. 12), Lina Roussel (Féd. 02), Louise Riopel (Féd. 15), Yolande Chrétien (Féd. 17), Raymonde Trudel (CEP) et Carole Hooper, directrice générale de la Fondation OLO.

TOURNOI DE GOLF DE L'AQESSS



Alex G. Potter, président du conseil d'administration de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, Carole Hooper, directrice générale de la Fondation OLO, Lise Denis, directrice générale de l'AQESSS.

SHOW SUPER ÉCRAN OLO



Marc-André Coallier et Anne Dorval, porte-parole de la Fondation OLO, Robert M. Lecavalier, président de la Fondation OLO, Jacinthe Loiselle, directrice intérim – Québec Enfants, Marie-Josée Coutu, directrice générale de la Fondation Marcelle et Jean Coutu et co-présidente du Show Super Écran OLO, Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et marraine du Show Super Écran OLO, Serge Bruneau, président de la Fondation Tirelire, Dominique Cornéliier, directrice marketing Super Écran, Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, présidente du comité organisateur du Show Super Écran OLO et Carole Hooper, directrice générale de la Fondation OLO.

La Fondation OLO remercie :

Grands collaborateurs

Fondation Lucie et André Chagnon / Fondation Marcelle et Jean Coutu / Fondation Tirelire / Ministère de la Santé et des Services sociaux / Super Écran

Associés

Brault & Martineau / Les Constructeurs de Mausolées Carrier inc. / Magnus Poirier

Partenaires associés

Fondation les Roses de l'Espoir / Kimberly-Clark / La Fabrique de la Paroisse Notre-Dame de Montréal

Partenaires

Armaco (1993) inc. / Canimex inc. / Héroux-Devtek inc. / PricewaterhouseCoopers / Sanofi-Aventis

Partenaires de cœur

Saputo inc. / St-Martin Électrique inc.

TOURNOI DE GOLF DE LA FPOCQ



Pierre Bouchard et Yvon Lambert, personnalités invitées, Carole Hooper, directrice générale de la Fondation OLO et Serge Lefebvre, président de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec.

BARRAGE ROUTIER DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE LAVAL : 80 000 \$



L'Association des pompiers de Laval organise un barrage routier qui a permis d'amasser 80 000\$ depuis 10 ans.

Points saillants 2007-2008

	2007-2008	2006-2007	%
PRODUITS			
Total des revenus excluant la contribution et les cotisations des membres	1 553 608\$	840 847\$	85%
Total des achats effectués à la centrale d'achats	2 042 829\$	1 585 329\$	29%
Total des cotisations annuelles des membres	251 873\$	198 029\$	27%
Sous-total	3 848 310\$	2 624 205\$	47%
CHARGES			
Total des dépenses d'activités de financement	176 912\$	94 852\$	87%
DISTRIBUTIONS AUX MEMBRES			
Apports de bien reçus à titre gratuit – suppléments vitaminiques Personnelle	313 466\$	221 108\$	42%
Bénéfice net	771 798\$	423 289\$	82%
Total de la distribution annuelle aux membres	1 085 264\$	644 397\$	104%
Publicité à titre gratuit	250 000\$		100%
DONNÉES COMPLÉMENTAIRES			
Nombre d'installations membres	143	143	
Retour moyen de la distribution annuelle aux installations membres	7 589\$	4 507\$	68%
Fonds de réserve	111 391\$	109 391\$	1,83%

Rapport de la trésorière

Au cœur de notre société... les nouveau-nés

Une année historique

L'année financière 2007-2008 terminée le 31 mars 2008 a enregistré des produits de 3 848 310\$, une hausse de 47% comparativement à 2 624 205\$ pour l'exercice précédent. Le total des revenus excluant la contribution et la cotisation des membres est de 1 553 608\$ ce qui représente une augmentation de 85% comparativement à l'année précédente.

La distribution annuelle de la Fondation OLO qui sera remis à ses membres sous formes de coupons de suppléments alimentaires connaît une hausse de 104% et totalise 1 085 264\$, soit 771 798\$ en recettes nettes provenant des différentes levées de fonds et 313 466\$ en apport de vitamines. Cette année, 143 membres, se partageront cette somme, soit une moyenne par établissement membre de 7 589\$, un accroissement de 68%. C'est la plus importante distribution de l'histoire de la Fondation OLO.

La Fondation OLO remet l'ensemble de ses produits nets aux femmes enceintes vivant dans un contexte socio-économique précaire, sous forme de coupons donnant droit à des suppléments alimentaires.

Chaque naissance en santé enrichit notre société. Collectivement, misons sur cette si grande richesse, que sont nos nouveau-nés.



Claire Laplante, CA, CPA
Trésorière

Rapport des vérificateurs

Aux membres de Fondation OLO

Nous avons vérifié le bilan de Fondation OLO au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs et aux actifs nets.

À notre avis, à l'exception des redressements qui auraient pu être apportés si nous avions été en mesure de vérifier que les dons ont tous été comptabilisés aux livres, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(s) Demers Beaulne, s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés
Montréal, le 17 avril 2008

Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
PRODUITS		
Contribution des membres	2 042 829\$	1 585 329\$
Activités de financement	696 019	467 840
Apports sous forme de fournitures	452 995	221 108
Apports sous forme de services	252 725	2 550
Cotisations des membres	251 873	198 029
Dons	120 354	136 777
Revenus de placements	16 515	12 572
Revenus publicitaires	10 000	
Subvention pour le développement	5 000	
	3 848 310	2 624 205
CHARGES		
Distribution et services aux membres (relevé A)	2 257 324	1 795 516
Dépenses d'activités (relevé B)	434 637	97 402
Administration générale (relevé C)	382 551	305 998
	3 074 512	2 198 916
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES DISTRIBUTIONS AUX MEMBRES	773 798	425 289
AUTRES DISTRIBUTIONS AUX MEMBRES	(771 798)	(423 289)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 000\$	2 000\$

Évolution des actifs nets de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	Investis en immobilisations	Non affectés	2008 Total	2007 Total
SOLDE D'OUVERTURE	26 407\$	82 984\$	109 391\$	107 391\$
Excédent des produits sur les charges	(14 958)	16 958	2 000	2 000
Investissement en immobilisations	22 036	(22 036)	-	-
SOLDE DE CLÔTURE	33 485\$	77 906\$	111 391\$	109 391\$

Bilan

au 31 mars 2008

	2008	2007
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	311 276\$	203 327\$
Placements temporaires, à la juste valeur marchande (note 5)	344 461	328 194
Créances (note 6)	270 504	202 100
Stocks	125 471	14 283
Frais payés d'avance	1 400	1 125
	1 053 112	749 029
IMMOBILISATIONS (note 7)	33 485	26 407
	1 086 597\$	775 436\$
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	182 646\$	195 571\$
Distributions à payer aux membres	792 560	430 499
Produits perçus d'avance	-	39 975
	975 206	666 045
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	33 485	26 407
Non affectés	77 906	82 984
	111 391	109 391
	1 086 597\$	775 436\$

AU NOM DU CONSEIL

Le président,



Robert M. Lecavalier

La trésorière,



Claire Laplante, CA, CPA



Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 000\$	2 000\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	8 551	8 476
Radiation des immobilisations	6 407	-
	16 958	10 476
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	129 294	121 761
	146 252	132 237
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements temporaires	(16 267)	(12 491)
Acquisition d'immobilisations	(22 036)	(25 000)
	(38 303)	(37 491)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	107 949	94 746
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	203 327	108 581
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	311 276\$	203 327\$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		

Notes complémentaires aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation OLO est un organisme sans but lucratif constitué le 12 mars 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté d'impôts sur le revenu.

L'organisme a pour mission de contribuer à la naissance de bébés en santé en assurant la disponibilité de suppléments alimentaires (œufs, lait, oranges ou suppléments vitaminiques) dans le cadre de programmes d'intervention mis en place par les CLSC et qui concernent plus particulièrement les femmes enceintes défavorisées sur le plan socio-économique. À cet effet, l'organisme a choisi de remettre à ses membres l'excédent des produits sur les charges supérieur à 2 000\$.

Notes complémentaires aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008



2. CONVENTIONS COMPTABLES

COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

Les cotisations des membres et la contribution des membres pour l'achat de suppléments alimentaires et vitaminiques sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, les montants encaissés relatifs à un exercice ultérieur sont comptabilisés à titre de produits reportés.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et qu'il aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement courant.

SUBVENTIONS

Les subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisées en réduction du coût des immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions reçues qui ont trait à des dépenses futures sont reportées et sont amorties au fur et à mesure que les dépenses auxquelles elles se rapportent sont engagées.

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	dégressif	20 %

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les dépôts de banque. Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie consistent, le cas échéant, en dépôts à terme assortis d'échéances de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition ou en découvert bancaire.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2007, l'organisme a adopté les normes comptables énoncées dans le chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation et le chapitre 3861, Instruments financiers – information à fournir et présentation. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs et les passifs financiers doivent être évalués, au moment de leur comptabilisation initiale, à la juste valeur. Par la suite, l'évaluation des actifs et des passifs financiers est fonction de leur classification.

L'adoption par l'organisme de ces nouvelles normes sur les instruments financiers n'a entraîné aucune modification dans la comptabilisation des instruments financiers en date du 1^{er} avril 2007.

Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2008

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié de nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, soit les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 3862 exige que l'organisme fournisse des informations qualitatives et quantitatives sur son exposition aux risques liés aux instruments financiers et le chapitre 3863 reprend essentiellement les règles actuelles de présentation. L'organisme prévoit appliquer cette nouvelle norme au cours du prochain exercice et la direction est d'avis que son application ne devrait avoir aucune incidence importante sur ses états financiers au cours de la première période d'application.

STOCKS

Le CNC a publié le chapitre 3031 « Stocks » en remplacement du chapitre actuel 3030 « Stocks ». Cette norme exige que tous les stocks soient dorénavant évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette et que la méthode de détermination du coût soit, mis à part certaines exceptions, celle du premier entré, premier sorti (PEPS) ou celle du coût moyen pondéré. L'organisme prévoit appliquer cette nouvelle norme au cours du prochain exercice et la direction est d'avis que son application ne devrait avoir aucune incidence importante sur ses états financiers au cours de la première période d'application.

5. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont composés d'acceptations bancaires qui viennent à échéance au cours du prochain exercice.

6. CRÉANCES

	2008	2007
Comptes à recevoir	265 430 \$	190 028 \$
Taxes à la consommation	5 074	12 072
	270 504 \$	202 100 \$

7. IMMOBILISATIONS

	2008		2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	15 712 \$	2 357 \$	13 355 \$
Améliorations locatives	30 619	11 124	19 495
Mobilier de bureau	4 814	4 179	635
	51 145 \$	17 660 \$	33 485 \$
			26 407 \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de la nature de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est assumée par la direction et l'organisme n'a pas recours aux instruments financiers dérivés à des fins de spéculations. Le classement des instruments financiers se détaillent comme suit:

	2008		2008
	Valeur comptable		
	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Total ⁽¹⁾
Actifs financiers			Total⁽²⁾
Encaisse	311 276 \$	-	311 276 \$
Placements temporaires	344 461 ⁽³⁾	-	344 461
Créances	-	270 504	270 504
	655 737 \$	270 504 \$	926 241 \$

(1) Correspond uniquement à la valeur comptable des actifs financiers inclus dans le bilan.

(2) La société détermine la juste valeur des instruments financiers en fonction du taux d'intérêt en vigueur, de la valeur au marché et du prix d'instruments financiers ayant des conditions similaires.

(3) Actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction.

Notes complémentaires aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2008	
	Valeur comptable Détenus à des fins autres que de transaction ⁽¹⁾	Juste valeur Total ⁽²⁾
Passifs financiers		
Comptes fournisseurs et charges à payer	182 646 \$	182 646 \$
Distribution à payer aux membres	792 560	792 560
	975 206 \$	975 206 \$

(1) Correspond uniquement à la valeur comptable des passifs financiers inclus dans le bilan.

(2) La société détermine la juste valeur des instruments financiers en fonction du taux d'intérêt en vigueur, de la valeur au marché et du prix d'instruments financiers ayant des conditions similaires.

RISQUE DE CRÉDIT

L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un membre en particulier ou d'un tiers.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé, en vertu de baux, à verser un montant de 83 287 \$ d'ici à 2012. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	22 210 \$
2010	22 210
2011	22 210
2012	16 657

Renseignements complémentaires aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
RELEVÉ A - DISTRIBUTION ET SERVICES AUX MEMBRES		
Achats de suppléments alimentaires distribués aux membres	1 985 564 \$	1 585 329 \$
Distribution aux membres de biens reçus à titre gratuit	271 760	210 187
	2 257 324 \$	1 795 516 \$
RELEVÉ B - DÉPENSES D'ACTIVITÉS		
Publicité et services à titre gratuit	252 725 \$	2 550 \$
Activités de financement	176 912	94 852
Dépenses de développement subventionnées	5 000	-
	434 637 \$	97 402 \$
RELEVÉ C - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires et charges sociales	227 686 \$	199 471 \$
Honoraires professionnels	33 345	10 761
Fournitures de bureau et autres dépenses	25 761	37 364
Communications	22 744	11 140
Loyer	22 062	20 693
Télécommunications	18 068	3 246
Honoraires sous-traitants	8 225	6 941
Déplacements et comités	8 201	6 281
Intérêts et frais bancaires	1 501	1 625
Amortissement des immobilisations	8 551	8 476
Radiation d'immobilisations	6 407	-
	382 551 \$	305 998 \$

Conseil d'administration



Robert M. Lecavalier
Président, Groupe Lecavalier et Associés
Président du conseil d'administration



Gylaine Boucher
Directrice générale associée
aux projets cliniques (intérim)
Agence de la santé et des services sociaux
des Laurentides
Présidente du comité exécutif



Claire Laplante
CA, CPA, Associée – Fiscalité internationale
Samson Bélair Deloitte & Touche
Trésorière – Comité exécutif



Richard Lachance
Vice-président, Développement et assistance
Croix Bleue du Québec
Administrateur – Comité exécutif
Président du comité organisateur, Dîner OLO



Carole Hooper
Directrice générale, Fondation OLO
Secrétaire



Manon Allard
Directrice des Services conseils aux Programmes
CSSS du Val Saint-François



Christine Colin, M.D.
Vice-doyenne à la santé publique,
aux sciences de la santé et relations internationales
Faculté de médecine - Université de Montréal



Suzanne Crête
Directrice générale associée
CSSS Lucille-Teasdale



Lise Denis
Directrice générale
Association québécoise d'établissements de santé et de
services sociaux (AQESSS)



Julie-Suzanne Doyon
Directrice générale
Location Imafa



Robert Gour
Président, Division Fromages fins
Agropur Coopérative
Président du comité communication marketing



Julie Lapointe
Directrice des services généraux et spécifiques
et de santé publique
CSSS Champlain



Benoît Marchessault
Directeur général
CSSS Sorel-Tracy
Président du comité d'attribution des fonds

Comité scientifique

Oumar B. Hamza, M.Sc. Dt.P.
Nutritionniste consultant pour l'Unicef en Afrique
et conseiller scientifique en santé publique
Président

Dalal Badlissi, M.D.
Médecin conseil en périnatalité
Agence de santé et services sociaux Lanaudière
Vice-présidente

Daniel Beauregard
Agent de planification et de programmation
Institut national de santé publique du Québec

Linda Bell, PhD
Professeur - Département des sciences infirmières
Faculté de médecine - Université de Sherbrooke

Bernard Doray, M.D.
Néonatalogiste
Hôpital Ste-Justine

Marie-Paule Duquette, Dt.P.
Directrice générale
Dispensaire diététique de Montréal

Dominique Laroche
Travailleuse sociale
CSSS d'Argenteuil

Diane Lyonnais
Directrice du programme Famille-Enfance-Jeunesse
CSSS Vaudreuil-Dorion

Josée Trahan
Chef de programme Famille-Enfance-Jeunesse
CSSS du Vieux-Longueuil et de Lajemmerais

Huguette Turgeon O'Brien, Dt.P.
Professeur titulaire
Département de nutrition, Université Laval

Comité d'attribution des fonds

Benoit Marchessault
Directeur général, CSSS de Sorel-Tracy
Président

Hugues Matte
Directeur général adjoint, CSSS de la Vieille-Capitale
Vice-président

Nathalie Comtois
Infirmière – Programme Famille-Enfance-Jeunesse
CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes et Mirabel-Sud

Annie Desmarais
Nutritionniste
CSSS – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Conseil des Gouverneurs

Tom Cameron
Ex-président et fondateur de la Fondation OLO

Monique Corbeil
Ex-présidente du conseil d'administration

Pierre-Paul Lachapelle
Ex-administrateur

Lucille Rocheleau
Ex-présidente, fondatrice,
comité scientifique

Daniel Tremblay
Président de la première campagne corporative
de la Fondation OLO

Permanence de la Fondation OLO

Carole Hooper
Directrice générale

Nancy Bourdages
Coordonnatrice, service à la clientèle et centrale d'achats

Simon Dubois
Coordonnateur, services administratifs

Un MERCI particulier aux bénévoles suivants:
Lise Lamy, Michelle Maisonneuve, Isabelle Mousseau,
Rita Perron, Connie Scully ainsi qu'à Pascale Charest,
Marc Mathieu, Lise Savard et MédiaUrbain.

MERCI à nos Grands complices

Grands complices



MERCI à nos Collaborateurs

Collaborateurs

Association québécoise d'établissements
de santé et de services sociaux (AQESSS)

Astral Télé Réseaux inc.

Fédération des producteurs d'œufs
de consommation du Québec

Fondation Lucie et André Chagnon

Fondation Tirelire





505, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 3C2
Tél. : (514) 849-FOLO • 1 888 OLO-MERCI

Numéro d'enregistrement : 138775382 RR0001